ART DU COMBAT JUDO JUJITSU TRADITIONNEL



Il y a 5 ans maintenant, Michel Moreau et Jean Lou Romangeon deux hauts gradés ce sont donnés comme mission de rendre l'accès aux tatamis en proposant une licence a 10 euros et une prise en charge pour les enseignants ( licence,protection juridique, responsabilité civile pour les locaux ) à 30 euros .

Pari réussi depuis avec des adhérents et enseignants de toute la France ce qui permet aux clubs de trouver une bouffée d’air financièrement de 35 € par adhérents surtout pour les activités suivantes comme les babys judo, le judo,le jujitsu, la self défense, le taiso par exemple qui n’ont pas besoin d’une licence compétition.

Bien sûr sans oublier nos anciens et anciennes comme les ceintures marron qui n’iront jamais marquer des points en faisant le plein de kilomètres.

L’enseignant peut lui-même faire passer un premier dan dans son club en n’oubliant pas de mentionner ( dan art du combat jjt ) nous lui faisons confiance, à partir du deuxième avec un staff régional jusqu’au 4 ème et pour la suite devant la commission des grades en stage national ( respectivement avec un programme bien défini).

Quoi de mieux pour relancer toutes générations confondues car ces examens sont gratuits.

Conclusions :

Bouger vous les clubs en gagnant financièrement,

Bouger vous les enseignants en redynamisant vos cours et élèves,

Bouger vous les bureaux des clubs car vous aurez une assistance juridique pour votre enseignant et l’assurance de vos locaux.

Appelez nous pour toutes vos questions le Président vous répond!

06-31-89-83-08